UZES.FR

Aménagement du quartier prioritaire des Mûriers

Aménagement du quartier prioritaire des Mûriers

Depuis le 1er janvier 2024, le Quartier Prioritaire d'Uzès a été étendu au quartier des Mûriers. En collaboration avec les différents partenaires institutionnels (Communauté de Communes Pays d'Uzès, Etat, Région Occitanie, Département du Gard) et les bailleurs sociaux, la Ville d'Uzès s'engage à améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants à travers la réalisation de projets relatifs à la sécurité, l'animation, l'accès aux services publics et à l'aménagement urbain.

C'est sur ce dernier point que repose le projet de requalification engagé par la Commune avec la création d'espaces verts, de cheminements doux, la sécurisation des piétons et la mise en sécurité et normalisation du stationnement

> Présentation du projet

https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2024/amenagement-du-quartier-prioritaire-des-muriers?

Les travaux qui ont débuté le 11 mars 2024, ont couvert une zone d'intervention d'environ 3500 m² entourée de barres d'immeubles d'habitation dont l'espace central servait d'aire de stationnement libre. Les piétons (comprenant beaucoup d'enfants) et véhicules partageaient cette même surface sans délimitation des occupations. Il s'agissait donc d'offrir un espace codifié comprenant des équipements distincts et surtout sécurisés les uns des autres tout en prenant en compte à la fois les besoins de stationnement des habitants et la nécessité de leur offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel.

Concrètement, les travaux ont consisté à créer des aménagements piétons, à sécuriser les accès au plateau multisport en l'isolant du parking, à tranquilliser les habitants avec la mise en place de l'éclairage public. L'espace a été agrémenté d'espaces verts, d'arbustes et d'arbres de hautes tiges. L'aménagement a été réalisé par le service Espaces Verts de la Commune et l'entreprise Paysage du Midi.

Cette opération a permis de reprendre préalablement tous les branchements d'eau usées. En mauvais état, le réseau pluvial aégalement été arrangé et une noue paysagère a été créée entre le bâtiment et la zone de stationnement pour collecter les eaux de ruissellement. Enfin, afin de ne pas augmenter l'imperméabilisation des sols, seule la voie de circulation a été réalisée en enrobé.

> Entreprises intervenantes et montant des dépenses

https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2024/amenagement-du-quartier-prioritaire-des-muriers?

Maitrise d'œuvre :	Cereg : Benoit Claisse	13 706 €
Lever topo	Géofit expert	5 376 €
Frais publications	Républicain / Midi Libre	1 290.97 €
Travaux		
Eclairage	SPIE	35 979 €
VRD	Lautier Braja Vesigne	253 525 €
Espaces Verts	Paysage du Midi et Service Espaces Verts de la Commune	
Total Travaux		308 586 €

Montant final de l'opération : 308 586 € TTC

> Subventions

La Conseil Départemental du Gard a attribué une subvention de 24 280€.

CONTACT

https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2024/amenagement-du-quartier-prioritaire-des-muriers?

DÉMARCHES

Services techniques

Mairie d'Uzès
1 place du Duché
30700 Uzès

0466034848
services.techniques@uzes.fr

VOIR LA FICHE

MAIRIE D'UZÈS
Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:
Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)

https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/travaux-2024/amenagement-du-quartier-prioritaire-des-muriers?